

Fiche pratique | Travailleur d'ESAT

Mon parcours professionnel et ma sortie d'ESAT

Nom

Prénom

Sommaire

I.

Mon objectif

p.1

II.

Comment faire ?

p.2

phase 1

●

Au sein de l'ESAT, j'ai une idée de projet, que dois-je faire ?

p.2

☐☐☐

Check-list des actions à effectuer

p.3

phase 2

●

Au sein de l'ESAT, on travaille le projet professionnel

p.4

○

Préadmission pour engager un parcours d'accompagnement

p.4

○

Construction de projet

p.5

○

Expérience en milieu professionnel

p.7

☐☐☐

Check-list des actions à effectuer

p.9

phase 3

●

Après l'ESAT : comment ça se passe ?

p.10

☐☐☐

Check-list des actions à effectuer

p.12

III.

Ressources et difficultés dans le parcours

p.13

Remerciements

p.15

I. Mon objectif

Je souhaite travailler sur mon parcours professionnel, et j'envisage peut-être un changement de métier, ou un environnement de travail différent.

Cette fiche pratique va m'aider grâce à :

Des exemples concrets qui donnent envie	Des conseils faciles à suivre	Des infos importantes sur les aides
Je vais découvrir des témoignages de personnes qui ont sauté le pas et réussi à trouver leur place en dehors de l'ESAT. Ça va me montrer que c'est possible pour moi aussi !	Je trouverai des astuces pratiques que je pourrai mettre en place pour commencer à réfléchir et à avancer dans mon projet.	Je vais découvrir les différents dispositifs qui existent pour m'accompagner dans cette démarche. Je pourrai en parler aux personnes qui m'aident déjà.

II. Comment faire ?

Au sein de l'ESAT, j'ai une idée de projet, que dois-je faire ?

Au sein de l'ESAT, on travaille le projet professionnel

Après l'ESAT : comment ça se passe ?

1

Fiche pratique | Travailleur d'ESAT

Au sein de l'ESAT, j'ai une idée de projet, que dois-je faire ?

Changer de métier, travailler ailleurs, apprendre de nouvelles choses... **Sortir de l'ESAT, c'est possible.** Est-ce que c'est quelque chose qui vous intéresse ? Mais comment et pourquoi se lancer ?

Ils sont passés par là aussi :

« Si j'ai voulu faire cette formation, c'est parce que j'ai travaillé avec l'ESAT et un accompagnant d'une autre structure, ils sont déjà sur le projet, j'ai fait des stages et tout. Et c'est suite à un projet qu'ils m'ont proposé un accompagnement et que j'ai accepté. Du coup ça m'a fait bien avancer sur le projet, parce que maintenant je sais ce que je veux faire. »

- Pauline

« Moi cette proposition de formation et d'accompagnement, qu'on m'a proposé par la structure d'accompagnement, grâce à un accompagnateur qui est venu me voir, on a bien avancé sur le projet. Ça me permet de trouver un travail dans le milieu ordinaire. Mon objectif était de participer à cette formation et de voir d'autres projets dans le milieu ordinaire et pour m'avancer un peu plus. »

- Mathis

Comme d'autres, parlez de vos envies professionnelles, de vos projets à votre accompagnateur en ESAT ! Il est là pour vous aider, ainsi que toute l'équipe.

Pour avancer sur le projet, vous pouvez :

- Mettre à jour votre carnet de parcours et de compétences* avec votre accompagnateur.
- Discuter de votre projet lors de votre entretien professionnel, et exprimer clairement vos envies et motivations.
- En parler avec vos amis et votre famille.
- Réfléchir à vos besoins spécifiques en termes d'accompagnement et d'adaptations : pour quels sujets avez-vous besoin d'aide ?
- Demander des informations sur les aides qui existent pour les personnes qui ont un projet professionnel qui pourrait amener à sortir de l'ESAT (aides financières, accompagnement personnalisé, etc.)
- Identifier vos points forts et vos compétences qui pourraient vous aider dans votre projet : « Qu'est-ce que je sais bien faire ? Quelles sont mes qualités ? »
- Identifier vos capacités et vos envies : « Qu'est-ce que je peux faire ? qu'est-ce que j'ai envie de faire ? »

* S'il est mis en place au sein de l'ESAT.



Je coche chaque action réalisée :

J'ai parlé de mon idée de projet à mon accompagnateur

Le carnet de parcours et compétences a été complété

Je me suis inscrit à France Travail, avec l'aide de mon accompagnateur

J'ai posé des questions sur les possibilités qui s'offrent à moi pour m'aider (accompagnement, formation, emploi, création d'entreprise...)

J'ai réfléchi à mes besoins et mes difficultés pour être accompagné, mais aussi pour mon futur poste

Pour m'aider à identifier mes besoins, je peux consulter ce document : [La liste des besoins et des accompagnements pour les personnes handicapées](#)

Je fais également un premier point sur mon projet :

- Ce que je veux faire (exemple : je veux faire de la cuisine) :

- Ce que je sais faire (exemple : je sais éplucher des légumes et des fruits) :

- Ce que je peux faire (exemple : je peux travailler debout) :

Pour m'aider à identifier mes compétences, et mes points forts, je peux consulter ce site : <https://www.solidarites-usagerspsy.fr/s-inserer/les-techniques-de-recherche-d-emploi/bien-se-connaître-compétences-savoir-etre/>

Au sein de l'ESAT, on travaille le projet professionnel

2

Quand on décide de s'ouvrir à un nouveau projet professionnel, il y a plusieurs étapes pour préparer son projet et trouver un nouveau métier. Ces étapes peuvent changer selon les aides qu'on utilise. **Mais travailler son projet petit à petit, ça a des avantages !**

1^{ère} étape

Préadmission pour engager un parcours d'accompagnement

La préadmission est la toute première étape si vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé pour un projet professionnel. C'est un moment d'échange pour mieux connaître le projet et vos besoins. Cette étape permet de clarifier vos attentes, de comprendre le cadre de l'accompagnement et de s'assurer de répondre au mieux à vos besoins en fonction du dispositif. **C'est un premier pas vers la concrétisation de votre projet professionnel.**



Comment ça va se passer ? Qui va m'aider ?

- **Mon accompagnateur en ESAT** : Il sera mon interlocuteur privilégié dans toutes mes démarches. Je peux le solliciter quand j'en ai besoin. Lorsque j'en ai la capacité, il est important de faire les démarches moi-même.
- **Service Public de l'Emploi (Cap Emploi, France Travail, Missions Locales)** : Ce sont des organismes qui peuvent m'aider à trouver un emploi en dehors de l'ESAT si c'est mon souhait. Ils conseillent et accompagnent dans les démarches.
- **Action de pré orientation** : Ce sont des stages ou des périodes pour m'aider à découvrir différents métiers et à savoir ce qui me plaît, notamment dans le milieu ordinaire de travail. Ça peut m'aider à choisir un projet professionnel.
- **Entretien individuel** : C'est un moment où je parle seul à seul avec un accompagnant pour discuter de mes envies, de mes difficultés et de mes projets. C'est un temps pour m'exprimer.



« Ça permet de m'assurer et me rassurer sur mon choix, rencontrer l'équipe qui est à l'écoute et participer à différents ateliers qui me permettent de déboucher à un projet professionnel réel. »

- Marie

Des fiches qui peuvent vous aider :

- [Vous êtes handicapé : vous pouvez travailler en milieu ordinaire ou en milieu protégé ;](#)
- [France travail \(ex Pôle Emploi\) et Cap Emploi : c'est quoi ;](#)
- [Cap Emploi c'est quoi.](#)



2^{ème} étape

Construction de projet

Félicitations ! Si vous arrivez à cette étape, cela signifie que votre accompagnement de projet professionnel a été validé. **La phase de « construction du projet » est un moment clé où vos objectifs professionnels prennent forme de manière concrète.** C'est un travail collaboratif entre vous et l'équipe d'accompagnement.



J'ai fait des tests d'orientation professionnelle, accompagné par la chargée d'insertion professionnelle pour construire le projet. J'ai aussi participé à des ateliers de technique de recherche d'emploi individuels et collectifs : en individuel, pour travailler nos outils et en collectif pour mettre en commun nos connaissances. Et enfin, je réalise des enquêtes métiers afin de valider mon projet. Ça m'a permis de beaucoup plus avancer sur mon projet. J'espère découvrir d'autres formations et d'autres métiers. J'ai préféré le collectif plutôt que l'individuel car ça nous aidait à chercher un métier tous ensemble.

- Bastien



Vos objectifs professionnels peuvent être variés :

- **Vous changez d'ESAT** pour trouver un environnement plus adapté à vos compétences et à votre projet.
- **Vous changez de poste de travail au sein de votre ESAT** pour évoluer, découvrir de nouvelles tâches, prendre plus de responsabilités.
- **Vous allez travailler dans une entreprise adaptée** pour une intégration professionnelle hors ESAT, avec un accompagnement spécifique.
- **Vous allez travailler dans une entreprise du milieu ordinaire** pour une intégration professionnelle hors ESAT, avec ou sans accompagnement spécifique.
- D'autres objectifs professionnels peuvent inclure l'accès à des formations spécifiques, la reconnaissance des acquis de l'expérience...



Comment ça va se passer ? Qui va m'aider ?

- **Continuité de l'accompagnement** : Tout au long du parcours, j'aurai mon accompagnateur référent au sein de l'ESAT ou de la structure qui me suit (France Travail, Cap Emploi, Mission Locale). Cette personne sera mon contact le plus important. La personne me connaît bien et suivra l'évolution de mon projet.
- **Formation et stage** : Si une formation ou un stage est envisagé pour développer mes compétences ou découvrir un métier, mon accompagnateur m'aidera à identifier les formations adaptées et à organiser les périodes de stage. Je pourrais apprendre de nouvelles choses et voir concrètement comment se passe un autre travail. Des organismes de formation et des tuteurs de stage m'encadreront pendant ces périodes d'apprentissage.
- **Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP)** : La PMSMP est une période courte pour se mettre en situation dans une entreprise. Elle permet de tester un métier dans une entreprise en situation réelle. Je pourrais voir si ce travail me plaît et si j'ai les compétences nécessaires. Un tuteur en entreprise m'accueillera et me guidera pendant cette période.
- **Entretien individuel** : Ce sont des moments réguliers où je peux discuter de mon projet avec mon accompagnateur. Je ferai le point sur mes envies, mes progrès, mes difficultés et les prochaines étapes. C'est un temps d'échange important pour avancer ensemble.
- **Carnet de parcours et de compétences*** : C'est un document où seront notées toutes les étapes importantes de mon parcours : mes expériences, mes formations suivies, mes compétences acquises, mes réussites et mes difficultés. C'est un outil pour moi et pour les professionnels qui m'accompagnent, afin de suivre ta progression. Je participerai activement à la tenue de ce carnet avec l'aide de mon accompagnateur référent.



L'organisation de l'accompagnement était adaptée à mes besoins et ça m'a beaucoup aidé. Les explications que l'accompagnante me fournissait, les exercices qu'on a fait m'ont beaucoup aidé à trouver ma voie. L'accompagnement est bien adapté, parce qu'à chaque fois qu'on faisait en groupe. Quand on faisait les exercices et qu'on ne comprenait pas quelque chose, l'accompagnante réexpliquait. En individuel, elle m'aidait à décortiquer plus le métier qu'il faut en prenant des vidéos de chaque métier. C'est les exercices qu'on a fait qui m'ont permis de trouver mon projet professionnel.



- Axel



* S'il est mis en place au sein de l'ESAT.



3^{ème} étape

Expérience en milieu professionnel

Après avoir défini ton projet et tes objectifs, la 3^{ème} étape est celle de l'action : l'expérience concrète en milieu professionnel. **C'est le moment de mettre en pratique ce que vous avez appris, de découvrir de nouveaux environnements et de confirmer ou d'ajuster vos choix.** Cette étape est entièrement personnalisée et dépendra des objectifs que vous avez définis avec votre référent lors de la 2^{ème} étape.



Comment ça va se passer ? Qui va m'aider ?

- **Mise à disposition** : Je pourrais aller travailler de temps en temps dans une entreprise en dehors de mon ESAT, mais je resterais rattaché à mon ESAT. C'est une première étape pour découvrir un autre environnement de travail. Mon ESAT organisera ça et un tuteur dans l'entreprise m'accompagnera sur mon lieu de travail. La mise à disposition peut durer jusqu'à deux ans maximum.
- **Prestation** : L'ESAT où je travaille peut réaliser un travail pour une entreprise extérieure. Je pourrais être amené à participer à ce travail, soit à l'ESAT, soit directement chez l'entreprise, avec d'autres travailleurs de l'ESAT et des encadrants. Les encadrants de l'ESAT organiseront et regarderont comment ça se passe. Ils me guideront pour faire les tâches demandées.
- **Stage ou mobilité intra ou inter ESAT** : Je pourrais faire un stage pour découvrir une autre activité dans mon ESAT (mobilité intra) ou dans un autre ESAT (mobilité inter). C'est l'occasion d'apprendre de nouvelles compétences et de voir d'autres façons de travailler. Les moniteurs d'atelier de l'ESAT où je ferais le stage m'encadreront et m'apprendront les gestes professionnels. Mon accompagnateur référent sera informé et pourra m'aider.
- **Action de formation dédiée au projet** : Si j'ai une idée précise de ce que je veux faire comme travail, des formations spéciales pourront être organisées pour m'aider à apprendre ce qu'il faut. Ces formations pourront se passer à l'ESAT ou ailleurs. Des formateurs m'enseigneront les savoir-faire liés à mon projet. Mon accompagnateur référent m'aidera à trouver les formations qui m'intéressent.

Cette 3^{ème} étape est cruciale pour finir de construire votre projet professionnel. Elle vous permet de passer de la théorie à la pratique, de découvrir de nouvelles facettes de vous-même et du monde du travail. C'est une période riche en enseignements qui va vous aider à affiner votre projet et à vous préparer à la suite de votre parcours.



Ça m'apporte de la confiance en moi, ça me permet de reprendre un rythme de vie, avec des horaires adaptés à ma situation. Ça permet aussi de me re-sociabiliser, petit à petit avec mes collègues et avec les visiteurs du musée.

- Christophe



Ca permet d'apprendre un métier directement avec l'entreprise avec une équipe de professionnels, tout en étant accompagné par l'ESAT pour sécuriser mon parcours. Le fait de travailler grâce à une mise à disposition est très important. Ça permet de travailler dans un milieu où le handicap est pris en compte, les personnes sont sensibilisées. On travaille dans la bienveillance et la compréhension. On bénéficie d'un accompagnement permanent dans le cadre du dispositif ESAT hors les murs. On est encouragé, on est continuellement accompagné. Il y a un travail en amont qui se fait, quelques mois avant et puis toujours pendant la mise à disposition, il y a toujours des points qui sont faits et ça aide énormément.

- Julie



PHASE
2



Je coche chaque action réalisée :

1^{ère} étape

○ **Préadmission pour engager un parcours d'accompagnement**

J'ai eu un entretien avec une personne qui fait partie du Service Public de l'Emploi (France Travail, Cap Emploi ou Mission Locale)

Je sais présenter mon projet et mes motivations

J'ai compris les objectifs et les modalités de l'accompagnement que l'on m'a proposé

2^{ème} étape

○ **Construction de projet**

J'ai étudié les différentes options qui s'offraient à moi (métier, secteur d'activité, formation)

J'ai fait des recherches sur les opportunités professionnelles

J'ai participé à des ateliers thématiques

J'ai identifié mes compétences et celles que je dois acquérir

Si besoin, j'ai identifié les formations nécessaires

Je suis d'accord avec mon accompagnateur sur le projet et les étapes à suivre

3^{ème} étape

○ **Expérience en milieu professionnel**

J'ai visité une entreprise du milieu ordinaire

J'ai fait un stage/une immersion

J'ai discuté avec mon accompagnateur de mon expérience, de mes forces et des difficultés que j'ai pu rencontrer

Si nécessaire, j'ai adapté mon projet en fonction de ces expériences

Après l'ESAT : comment ça se passe ?

3

Alors, une fois qu'on a trouvé le métier qui nous plaît, comment ça se passe concrètement pour travailler en milieu ordinaire ? Il existe plusieurs solutions pour ça, et vous n'êtes vraiment pas seul dans cette démarche. Mais concrètement, comment ça se passe ?



Comment ça va se passer ? Qui va m'aider ?

► L'accompagnement de France Travail et/ou Cap Emploi et/ou Mission Locale continue :

- Je peux rester inscrit pour bénéficier d'un accompagnement, pour cela, je me renseigne directement auprès de la structure qui me concerne.

► Temps partagé entre ESAT et milieu ordinaire de travail :

- Je pourrais avoir un emploi du temps partagé, où certaines journées ou demi-journées, je travaillerais dans une entreprise ordinaire et le reste du temps à mon ESAT. Au début, j'aurais peut-être un accompagnateur de l'ESAT avec moi dans l'entreprise pour m'aider à m'adapter. Petit à petit, je gagnerais en autonomie. Mon ESAT va organiser cette mise en place avec l'entreprise. Un moniteur d'atelier ou un accompagnateur de mon ESAT me suivra et me conseillera. Un tuteur dans l'entreprise pourra aussi m'aider au quotidien sur mon lieu de travail.

► Au sein de l'entreprise, je peux me rapprocher d'un référent handicap :

- Le référent handicap est une personne qui pourra m'accompagner pour adapter mon poste de travail et m'aider à surmonter des difficultés. Il accompagne aussi mon entreprise.

► Convention d'appui :

- Mon ESAT va signer un accord avec l'entreprise où je vais travailler. Cet accord prévoit comment l'ESAT peut, avec mon accord, m'aider dans mon emploi (par exemple, des visites régulières, des conseils à l'entreprise, une aide en cas de difficulté). J'aurais un contrat de travail directement avec l'entreprise. Mon accompagnateur référent de l'ESAT restera en contact avec moi et avec l'entreprise. Il pourra intervenir en cas de besoin et s'assurer que tout se passe bien. Un représentant de l'entreprise sera aussi mon responsable direct.

► Relai de la plateforme Emploi Accompagné :

- Mon ESAT peut te mettre en lien avec une plateforme d'Emploi Accompagné à la fin de la convention d'appui. Un conseiller de cette plateforme va me rencontrer régulièrement pour comprendre mes besoins, m'aider à chercher un emploi en milieu ordinaire, me préparer aux entretiens, et me soutenir une fois que j'aurais trouvé un travail. Un conseiller en emploi accompagné sera ma personne de référence. Il peut travailler avec mon ESAT et mon employeur pour assurer la réussite de mon intégration.

► Les structures d'appui pour vous et votre employeur Agefiph/Fiphfp :

- Ces structures sont à contacter si j'ai besoin d'aménagements de poste, de formations spécifiques pour mon nouveau travail, ou si l'entreprise qui m'emploie a besoin d'aide pour m'accueillir. Mon employeur (ou moi avec son accord) peut faire une demande à ces structures. Le référent handicap peut aussi prendre contact avec ces structures. Mon accompagnateur référent ou le conseiller en emploi accompagné peuvent l'aider dans ces démarches et le conseiller sur les besoins spécifiques liés à mon handicap.
- Si je travaille dans la fonction publique, je contacte le Fiphfp, si je travaille dans le milieu privé, je contacte l'Agefiph.



Je suis actuellement en reconversion professionnelle. A mon travail, je suis en train de reprendre confiance en moi, de reprendre des appuis, des bonnes bases. Et je sais que derrière, il y a l'ESAT qui est là pour m'épauler. Si j'ai des questions, un problème, je peux me tourner vers eux et avoir des réponses.

- Camille



Ils ont pris un peu conscience qu'il fallait quand même du temps pour que je prenne bien tous les détails pour le travail. Une fois le responsable m'avait fait un beau papier avec des captures d'écran, pour que je comprenne bien la marche à suivre, parce que c'est pas toujours évident les procédures. Même si ça reste quand même des tâches assez simples tout de même, mais qui peuvent avoir des conséquences importantes s'il y a des erreurs. Donc il faut faire attention. [...] Voilà, c'est une expérience plutôt réussie.

- Stéphanie



Des fiches qui peuvent vous aider pour l'après ESAT :

- [Vous êtes handicapé : comment pouvez-vous être aidé pour trouver un travail ?](#) ;
- [Mon travail dans l'entreprise et mon contrat](#) ;
- [L'emploi accompagné : fiche FALC](#) ;
- [C'est quoi une convention d'appui en milieu ordinaire](#) ;
- [Ma convention d'appui](#) ;
- [Qui va m'accompagner dans mon travail](#) ;
- Le site : <https://www.monparcours handicap.gouv.fr/emploi> ;
- Si vous avez besoin d'aide pour concilier emploi et handicap dans le secteur privé, vous pouvez consulter le site de l'Agefiph ;
- Si vous envisagez d'intégrer la fonction publique ou si vous y travaillez, voici quelques fiches disponibles sur le site du Fiphfp : [Intégrer la fonction publique](#) / [Saisir le FIPHP](#) / [Se maintenir en emploi](#) / [Se former](#).





Je coche chaque action réalisée :

J'ai discuté avec mon référent des démarches et conditions de ma sortie de l'ESAT

J'ai récupéré tous les documents nécessaires (attestations, bilans...)

J'ai vérifié que j'avais un suivi personnalisé quand je serai sorti de l'ESAT

Je suis inscrit et suivi par des structures comme France Travail, Cap Emploi ou la Mission Locale

J'ai mis à jour mon CV et ma lettre de motivation

Je me suis préparé aux entretiens d'embauche

Je me suis renseigné sur mes droits (prestations sociales, aide au logement...)

J'ai trouvé comment me rendre sur mon futur lieu de travail (bus, voiture, vélo, à pied...)

J'ai postulé à des offres d'emploi

III. Ressources et difficultés dans le parcours

Pour réussir votre projet professionnel, comment faire ? Vous vous demandez « Est-ce que je vais y arriver » ? ou encore « Qui peut m'aider si j'en ai besoin » ? ou bien « Que faire quand c'est difficile pour moi » ? D'autres sont passés là avant vous et donnent leur conseils :

Ce qui peut être un peu difficile :

- Les habitudes de travail en entreprise (règles, rythme) peuvent être différentes.
- Le travail peut être plus rapide ou demander plus d'efforts.
- Le travail proposé pourrait être différent de ce que vous faites à l'ESAT (nouvelles compétences à apprendre).
- Vous allez rencontrer de nouvelles personnes qui ne connaissent pas l'ESAT.
- Il est possible d'avoir peur de ne pas réussir à suivre le rythme.
- Certaines personnes pourraient avoir des idées fausses sur ce que vous pouvez et savez faire.
- Vous aurez peut-être moins d'aide directe et devrez être plus autonome.
- Les papiers et les démarches pour chercher du travail peuvent être compliqués.
- Penser à comment vous allez vous déplacer pour aller travailler.
- Les temps de travail à temps partiel sont rares et il pourrait y avoir des changements dans l'argent vous gagnez chaque mois.
- Il ne faut pas rester dans son coin même si c'est parfois difficile : identifiez vos interlocuteurs et sollicitez les.

Ce qui peut vous aider :

- Votre ESAT est là pour vous aider à vous préparer et à chercher du travail.
- Des professionnels spécialisés peuvent vous accompagner pour trouver un emploi (par exemple : France Travail à travers Cap Emploi).
- Votre envie et votre motivation sont très importantes.
- Vos compétences et votre expérience de l'ESAT sont précieuses.
- En entreprise, vous aurez des référents qui seront des ressources pour vous : il faut oser aller les voir et leur poser des questions.
- Plus vous posez de questions en entreprise, plus vous en saurez et plus vous serez autonome.
- Le soutien de votre famille et de vos amis.
- Il existe des aides pour adapter votre poste de travail.
- La loi encourage l'embauche des personnes handicapées et des entreprises sont tournées vers l'embauche (par exemple : Les entreprises s'engagent).
- D'autres personnes sont passées par là et peuvent vous donner des conseils et vous soutenir (pair aidance et Groupe d'Entraide Mutuelle).
- L'ESAT peut continuer à vous soutenir avec des conventions (convention d'appui).



« Pour le milieu ordinaire, par exemple, pour le salaire c'est autre chose. On a mis du temps pour trouver le bon compromis, comme c'était un contrat temporaire et pas une fin en soi, on a mis du temps pour trouver le bon montant pour que je perde pas... ce qui fait mon budget en étant en ESAT. »

- Léa



« Comme point de vigilance, c'est ce qui est apparu avec le collègue qui m'a précédé, [...] qui s'est senti un peu désemparé de se retrouver seul face à la tâche, de pas avoir de moniteur, tout ça. Moi ça m'a pas trop gênée, même si les collègues de l'entreprise adapté étaient les bienvenus en cas de souci. J'avais aussi des responsables référents que j'allais voir quand j'avais fait une petite erreur qui avait pu m'alarmer... Mais souvent c'est des petites bêtises qui ont pas trop de conséquences, mais ça rassure quand même d'avoir quelqu'un, un interlocuteur. »

- Léa

En résumé, voici un schéma qui pourra vous guider sur les possibilités qui s'offrent à vous, tout au long de votre parcours, en plus du soutien de mon accompagnateur en ESAT :

Je veux être accompagné	Je veux valider mon projet et me former	Je veux trouver un emploi et m'intégrer
► Le réseau du service public de l'emploi ► Actions de préorientation ► Entretien individuel avec mon accompagnateur ► Carnet parcours et compétences	► Stages ► PMSMP (Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel) ► Formations spécifiques ► Mise à disposition et prestations ► Entretien individuel ► Carnet de parcours et compétences	► Temps partagé ESAT et milieu ordinaire ► Convention d'appui ► Accompagnement par le réseau du service public de l'emploi ► Relai plateforme de l'emploi accompagné possible ► Aide à la compensation du handicap en entreprise via le référent handicap et les structures Agefiph et Fiphfp



Pour en savoir plus, je peux consulter :

- le [cahier du PRITH n°05 « Favoriser la mobilité entre milieux d'insertion protégé et ordinaire »](#) qui est à disposition sur le site du PRITH Grand Est (notamment la page 39) ;
- la [fiche pratique issue du site Andicat pour la sortie d'ESAT](#) ;
- ou encore le site [Mon Parcours Handicap](#).

Remerciements

Le PRITH Grand Est remercie les contributeurs à ces travaux.

Le groupe de travail, composé de membres des partenaires du PRITH :

- Elodie MICHEL, chargée de mission ARS
- Cécile CAMUT, Déléguée régionale CHEOPS
- Jean Luc BOURDON, directeur général Elan Argonnais / Argonne Production, ANDICAT
- Nathalie GYOMLAI, directrice opérationnelle, secteur travail APEI Moselle, ANDICAT
- Emilie OUKOLOFF, déléguée régionale, Agefiph
- Michel ECKLE, chargé de mission politique handicap DREETS
- Philippe CRENNER, directeur territorial handicap Fiphfp
- Manon BALTU et Bérangère CLEPIER, Coordination du PRITH (Practhis)

Les professionnels interrogés de Route Nouvelle Alsace :

- Jean-Luc EGLE, directeur du pôle travail
- Laurena SAND, chargée d'accompagnement
- Léa ZERWETTE, travailleuse d'ESAT

Rédaction et mise en page :

Manon BALTU et Bérangère CLEPIER – Practhis (Coordination du PRITH)